

Sujet : [INTERNET] Observations pour un avis défavorable au projet éolien des portes de la Brenne

De : Maxime Balsan <maximebalsan@aol.com>

Date : 11/12/2018 22:24

Pour : pref-be-ep-eolienportesdelabrenne@indre.gouv.fr

Monsieur le commissaire enquêteur,

Dans le cadre de la seconde enquête publique dont fait l'objet le projet d'installation d'aérogénérateurs géants à l'intersection des communes d'Argenton, Vigoux et Celon, porté par la société Solatra, veuillez trouver ci-dessous certaines observations en vue d'appuyer un avis défavorable à ce projet.

Un des atouts économiques majeurs de notre région est incontestablement le tourisme. Le Parc naturel régional de la Brenne, avec plus de 60 000 visiteurs par an en 2017, en est un de ses sites touristiques emblématiques et les plus fréquentés, devant le Parc de la Haute Touche et la Maison de George Sand à Nohant.

Il est indéniable que cette manne touristique profite à – et fait vivre – de nombreuses personnes résidant sur les communes d'Argenton et limitrophes, aux Portes de la Brenne.

Il est inutile de s'étendre sur l'impact dramatique que pourrait avoir sur la fréquentation touristique l'installation d'aérogénérateurs géants à cet endroit, ruinant l'harmonie d'un paysage dont les visiteurs sont précisément à la recherche, sans même parler des nuisances sonores.

A ceci, il faut ajouter l'effet dissuasif sur les éventuels acquéreurs de biens immobiliers, qui pourraient être tentés de s'installer dans notre région.

Quant au résidents actuels, nombre d'entre eux verraient la valeur de leurs propres biens immobiliers diminuer, et – seule véritable richesse quand on possède peu – leur cadre de vie saccagé.

L'augmentation des revenus de quelques-uns ne saurait justifier la compromission des sources de revenus et des acquis, aussi bien matériels qu'immatériels, de tant d'autres.

L'impact écologique et environnemental serait également désastreux.

Vous n'ignorez sûrement pas que l'installation de tels engins implique d'immerger des tonnes de béton et d'acier dans le sol pour former leurs socles. À l'heure où l'on discute plus que jamais, en France, de lutter contre l'artificialisation des sols et la destruction de la faune et de la flore, ce projet est une aberration.

Pensez aussi à nos fameuses « bouchures » berrichonnes, qu'on arrache encore aujourd'hui à tours de bras alors qu'autrefois elles emplissaient notre territoire, offrant abris et nourriture à tant de petits mammifères et passereaux dont les populations sont actuellement dramatiquement en déclin, mettant en péril la diversité et la résilience des écosystèmes. Et c'est sans parler des ravages que font les pales de ces funestes engins sur les populations de grands oiseaux, notamment les migrateurs...

Si ce projet s'inscrit dans l'ambition de décarboner notre production électrique, sachez qu'en France c'est quasiment inutile, car les émissions de carbone provenant de l'électricité sont faibles (7% de l'ensemble des émissions du pays, contre 33% en Allemagne), notamment grâce à notre parc nucléaire et nos barrages hydroélectriques.

S'il s'agit de favoriser les énergies renouvelables, alors ce n'est pas la bonne piste : le Centre Val de Loire est une des régions de France les moins bien dotées en potentiel d'énergie éolienne (à peine 6 m/s de vitesse de vent en moyenne, contre plus de 8 m/s en Bretagne, et bien plus encore au large de nos côtes où ces engins ne généreraient personne...).

Pour les mêmes raisons, la rentabilité des projets éoliens dans cette région est largement soumise à l'octroi de subventions. Mais pour combien de temps encore ? Avec les crises sociales qui se profilent à l'horizon de notre pays, où pensez-vous que le gouvernement ira chercher les fonds destinés à soulager les Français dans le besoin ? Déjà, les promesses annoncées pour résoudre la crise des « gilets jaunes » vont coûter plusieurs milliards. Et ce n'est que le début...

Ce projet court ainsi très sérieusement le risque d'être privé de subventions à moyen terme et de perdre sa rentabilité. Il faudra alors démanteler ces installations. Le coût de cette dernière opération est faramineux : il est estimé par les entreprises spécialisées entre 650 000€ et 850 000€, par éolienne.

Dans notre région, d'autres solutions plus pertinentes existent pour décarboner notre économie et mettre en œuvre la transition énergétique.

Notre région est agricole et d'élevage : elle est riche en biomasse. Les procédés de production d'énergie par la méthanisation peuvent y être rentables. En outre, les installations, si elles sont judicieusement localisées, n'occasionnent que très peu de désagréments.

Et enfin, pourquoi ne pas replanter nos haies, nos bouchures, nos arbres... ! Le couvert végétal est une des sources les moins onéreuses de captation de carbone.

Ainsi, monsieur le commissaire enquêteur, sachez que notre région vous serait infiniment reconnaissant si, à l'appui notamment des observations exposées ci-dessus, vous donniez un avis défavorable au projet porté par la société Solatra d'établissement d'aérogénérateurs géants aux portes de la Brenne.

Je vous prie de croire, monsieur le commissaire enquêteur, à l'expression de ma respectueuse considération.

Maxime Balsan  
Ingénieur en Sciences de la Terre  
+33 6 21 36 38 32.